

Crédits à la consommation

C'est souvent au moment précis où l'on a le moins de liquidités qu'un besoin d'argent se fait sentir.

Supposons que vous vous aperceviez, lors d'une tempête d'automne, que votre toiture fuit. Impossible, bien entendu, de remettre la réparation à plus tard.

Mais entre-temps, les factures mensuelles continuent à remplir votre boîte aux lettres !

Que faire ?

Vous résoudrez à mobiliser votre épargne ou contracter un emprunt que vous devrez rembourser ensuite ?

Grâce aux formules de crédit à la consommation de Belfius Banque, vous pouvez effectuer les réparations imprévues et votre épargne pourra tranquillement continuer à fructifier.

Le prêt à tempérament

Un prêt à tempérament est un contrat de crédit au terme duquel une somme d'argent est mise à votre disposition par Belfius Banque, pour financer¹ certaines dépenses. En contrepartie, vous vous engagez à rembourser ce prêt dans un délai déterminé, sur la base de mensualités fixes. Tout est connu dès le départ : le taux d'intérêt et le taux annuel effectif global (TAEG), le montant à rembourser chaque mois et la durée du crédit. Belfius Banque vous propose différents prêts à tempérament, en fonction du but du prêt :

- le prêt voiture ;
- l'Éco-crédit Auto² ;
- le prêt logement ;
- Prêt logement Eco & Protect³ ;
- le prêt achat ;
- le prêt pour l'achat d'un bateau ;
- le prêt privé, utilisable comme bon vous semble ;
- le crédit étudiant sous la forme d'un prêt à tempérament⁴ ;
- Eco-crédit vélo neuf⁵.

Montant et durée

Le montant minimal d'un prêt à tempérament est de 2 500 euros (sauf le prêt « étudiant » sous la forme d'un prêt à tempérament, prêt privé, prêt achat et Eco-crédit vélo neuf, pour lesquels le montant est de minimum 1 250 euros).

Le montant que vous pouvez emprunter est principalement fonction de votre capacité de remboursement.

La durée maximale de remboursement est limitée par arrêté royal, elle dépendra du montant emprunté. Les durées maximales dépendent du but du prêt et sont reprises dans le tableau ci-dessous.

But	Durée maximale
Voiture neuve (prêt voiture, Eco-crédit vélo neuf)	84 mois
Voiture d'occasion (prêt voiture)	60 mois
Logement (prêt logement), achat (prêt achat), prêt privé	120 mois
Crédit étudiant (prêt à tempérament)	72 mois
Éco-crédit Auto	84 mois
Prêt logement Eco & Protect	120 mois

Taux

Le taux d'intérêt est fixe et déterminé dès le début du prêt pour toute sa durée. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit : il inclut le taux d'intérêt débiteur mais aussi tous les autres coûts liés au crédit. Il est exprimé en pourcentage sur la base annuelle du montant du crédit et son mode de calcul est fixé par arrêté royal. Le TAEG varie en fonction du type de crédit, de son montant et de sa durée. Pour le prêt à tempérament, le TAEG est égal au taux d'intérêt débiteur. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Remboursement

Les remboursements mensuels constants

Pendant toute la durée du crédit, vous remboursez chaque mois le même montant, mais les parts respectives de l'amortissement du capital et des intérêts vont varier. Au début, la part de l'amortissement du capital est faible et la part des intérêts est élevée. Au fur et à mesure que vous remboursez votre prêt, cette proportion va s'inverser. Voyez l'exemple

1 Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

2 Destiné à l'achat d'une nouvelle voiture ou d'une voiture d'occasion de maximum 2 ans dont les émissions de CO₂ sont <145 g/km (diesel) et <160 g/km (essence), pour un véhicule hybride ou un véhicule équipé d'une installation LPG.

3 Un « Prêt logement Eco & Protect » est un prêt à tempérament, soumis au Livre VII (Titre 4, chapitre 1 « Crédit à la consommation ») du code de Droit Economique, qui peut uniquement financer une ou plusieurs dépenses suivantes (min. 75% et max.100% de la facture) : une chaudière économe en énergie ou l'entretien d'une chaudière ; l'installation d'un système de chauffage de l'eau par le recours à l'énergie solaire ; l'installation de panneaux solaires pour la transformation d'énergie solaire en énergie électrique ; le placement de pompes à chaleur ; le placement de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge ; l'installation de vitrage isolant ; l'isolation de toiture, des murs et des sols ; la réalisation d'un audit énergétique de l'habitation ; la fourniture et le placement d'éléments de façade retardateurs d'intrusion, de systèmes d'alarme et/ou de systèmes de caméras équipées d'un système d'enregistrement et des frais inhérents à la gestion par une centrale d'alarme centralisée ; la fourniture et le placement d'extincteurs, de détecteurs de fumée, d'échelles de secours et/ou de portes résistantes au feu (voir détails et conditions en agence ou sur www.belfius.be). Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

4 Le crédit étudiant (prêt à tempérament) est réservé aux personnes âgées de plus de 18 ans.

5 Eco-crédit vélo neuf et frais apparentés éventuels (maximum 10 % du prix du véhicule, comprenant des accessoires du véhicule ou pour le conducteur et être repris sur la facture du véhicule) est un prêt à tempérament, soumis au Livre VII (Titre 4, chapitre 1 « Crédit à la consommation ») du code de Droit Economique, qui peut financer autres véhicules neufs à propulsion pédestre ou électrique alternatifs à la voiture (vélos et tricycles neufs, y compris à assistance électrique, les motos neuves électriques et les Segway).

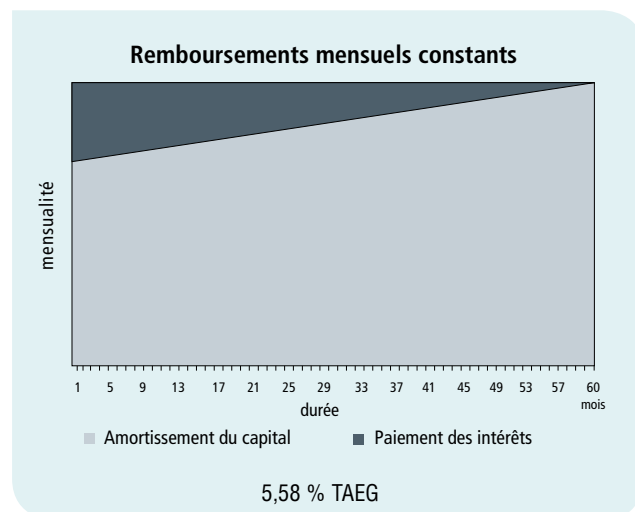
ci-après pour un **prêt à tempérament** d'un montant de 10 000 euros sur une période de **60 mois**. Pour un **TAEG** (= au taux débiteur fixe) de **5,58 %**, la mensualité est de **190,74 euros**. Le montant total du remboursement s'élève à **11 444,40 euros**.

Pour le remboursement de votre première échéance, vous avez le choix entre 3 formules⁶.

- 1) **La formule classique** : vous commencez à rembourser 1 mois après avoir reçu le montant emprunté.
- 2) **La formule de remboursement différé avec prolongation de la durée**⁷ : vous commencez à rembourser 2 mois après avoir reçu le montant emprunté et vous conservez le même nombre de mensualités. La durée totale de votre crédit s'élève alors à la durée initiale + 1 mois.
- 3) **La formule de remboursement différé sans changement de la durée**⁷ : vous commencez à rembourser 2 mois après avoir reçu le montant emprunté et vous réduisez le nombre de mensualités de 1 mois. La durée totale de votre crédit correspond alors à la durée initiale.

Exemple : Vous souhaitez un **prêt à tempérament** d'un montant de 7 500 euros et d'une durée de **36 mois** avec un **TAEG de 6,05 %** (= au taux débiteur fixe).

- 1) **Formule classique** : vous recevez votre crédit le 01/04/2015. Le 01/05/2015, 1 mois plus tard, vous remboursez la première de vos 36 mensualités (**227,79 euros par mois**). Votre dernier remboursement mensuel interviendra le 01/04/2018. Le montant total du remboursement s'élève à **8 200,44 euros**.
- 2) **Formule de remboursement différé avec prolongation de la durée** : vous recevez votre crédit le 01/04/2015. Le 01/06/2015, 2 mois plus tard, vous remboursez la première de vos 36 mensualités (**228,90 euros par mois**). Votre dernier remboursement interviendra le 01/05/2018. Le montant total du remboursement s'élève à **8 240,40 euros**.



- 3) **Formule de remboursement différé sans changement de la durée** : vous recevez votre crédit le 01/04/2015. Le 01/06/2015, 2 mois plus tard, vous remboursez la première de vos 35 mensualités (**234,88 euros par mois**). Votre dernier remboursement interviendra le 01/04/2018. Le montant total du remboursement s'élève à **8 220,80 euros**.

Les remboursements anticipés

Vous pouvez à tout moment rembourser de manière anticipée la totalité ou une partie de votre prêt à tempérament. Dans ce cas toutefois, Belfius Banque réclame une indemnité de emploi. Pourquoi ? Parce que les fonds ainsi remboursés à la banque devront trouver plus tôt que prévu une nouvelle affectation, un nouvel emploi. D'où l'expression « indemnité de emploi ».


Lorsque le remboursement anticipé est intégral, le montant de cette indemnité, pour les contrats conclus avant le 01/12/2010, sera limité à 2 mois d'intérêts sur le solde restant dû à la date du remboursement anticipé pour les contrats de crédit de moins de 7 500 euros et à 3 mois d'intérêts pour les contrats de crédit de 7 500 euros et plus. Un remboursement anticipé partiel est également possible, l'indemnité de emploi s'élèvera alors à 6 mois d'intérêts, sans que cette indemnité puisse être supérieure au coût périodique à payer en cas d'exécution normale.

⁶ Si la durée du crédit est égale à la durée maximale légale, vous pouvez opter pour la formule classique ou pour la formule de remboursement différé sans changement de la durée.

⁷ Les formules de remboursement différé ne sont possibles que pour :

(a) un prêt à tempérament d'une durée inférieure ou égale à 60 mois et assorti d'un TAEG maximum de 15 % ;

(b) un prêt à tempérament d'une durée supérieure à 60 mois et inférieure ou égale à 120 mois et assorti d'un TAEG maximum de 7 %.



Pour les contrats conclus à partir du 01/12/2010, le montant de l'indemnité ne peut dépasser 1 % du montant en capital remboursé anticipativement si le délai entre le remboursement anticipé et la fin convenue du contrat est de plus d'un an. Si le délai n'excède pas un an, le montant de l'indemnité est limité à maximum 0,5 % du montant en capital remboursé anticipativement.

Garanties

En fonction de votre capacité de remboursement, du montant emprunté, etc., Belfius Banque peut vous demander certaines garanties telles que cession de rémunération, nantissement de titres, d'avoirs en compte d'épargne ou en compte à terme, caution... L'analyse de votre dossier de demande de prêt déterminera si des garanties sont nécessaires.

Assurances

Vous avez peut-être déjà souscrit à toute une série d'assurances : habitation, voiture, assistance... Mais avez-vous déjà pensé, lorsque vous contractez un prêt à tempérament, que certains aléas de la vie pouvaient être source de difficultés financières pour vos proches ? Vous pouvez, via Belfius Banque, souscrire à Belfius Credit Protect⁸. Il s'agit d'une assurance facultative qui protège votre famille des conséquences financières d'un décès par accident ou à la suite d'une maladie ou d'une invalidité totale temporaire ou permanente en couvrant le solde restant dû du prêt à tempérament. Belfius Credit Protect a été développé spécialement pour couvrir les risques liés non seulement au décès mais également à l'invalidité. En cas de décès, vous protégez ainsi vos proches en leur évitant de devoir rembourser votre prêt. En cas d'invalidité temporaire (> 90 jours) ou permanente, Belfius Credit Protect prend en charge les remboursements (mensualité du prêt + prime de l'assurance). Belfius Credit Protect est donc LE complément indispensable d'un prêt à tempérament. L'assurance n'étant

pas obligatoire, le coût lié à Belfius Credit Protect n'est pas repris dans le TAEG du crédit. En fonction du bien financé, vous trouverez également auprès de Belfius Banque une gamme complète d'assurances :

- une assurance incendie pour les investissements immobiliers, Belfius Home & Family ;
- une assurance voiture, Belfius Car.

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document

Le tarif applicable aux formules d'assurance proposées par Belfius Banque sont disponibles en agence.

Procédure d'octroi

Si vous souhaitez contracter un prêt à tempérament auprès de Belfius Banque, vous pouvez vous adresser à l'une de nos agences. Vous y recevrez toutes les informations nécessaires. Notre spécialiste en crédit se fera un plaisir d'élaborer une proposition adaptée tenant compte de votre situation. Si vous souhaitez contracter un prêt voiture, logement, Prêt logement Éco & Protect, un prêt achat, un prêt pour l'achat d'un bateau, ou un crédit étudiant sous la forme d'un prêt à tempérament, vous devrez vous munir des pièces justificatives appropriées. Une facture d'achat ou un bon de commande initial au nom de l'emprunteur sont suffisants. Pour un prêt privé, de tels documents ne sont pas nécessaires. Pour un Éco-crédit Auto, la facture ou le certificat de conformité du véhicule devra mentionner le taux d'émission de CO₂ qui devra entrer dans les catégories A, B ou C.

Les véhicules hybrides ou équipés en LPG entrent également dans la catégorie de véhicules financés par un Éco-crédit Auto. La facture ou le certificat de conformité devra mentionner ce type de véhicule.

⁸ Consultez les conditions des polices d'assurance (dont la franchise, les biens couverts, les limites de la couverture, etc.) auprès de votre agence ou sur www.belfius.be. Les conditions générales et les polices d'assurance priment sur les brochures commerciales. Les produits d'assurance Belfius Line Protect, Belfius Car, Belfius Home & Family et Belfius Credit Protect sont commercialisés par Belfius Insurance SA, entreprise d'assurances de droit belge agréée sous le n° 0037 - avenue Galilée 5 à 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles 0405.764.064.



Dans le cadre d'un Prêt logement Eco & Protect, la facture doit contenir la preuve que les dépenses visées étaient destinées à des fins écologiques et de protection contre le vol et l'incendie prises en considération par la banque, à savoir :

- le remplacement ou l'entretien d'une ancienne chaudière ;
- l'installation d'un système de chauffage à énergie solaire ;
- l'installation de panneaux solaires pour la transformation d'énergie solaire en énergie électrique ;
- le placement d'autres systèmes de production d'énergie géothermique ;
- le placement de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge ;
- l'installation de double vitrage ;
- l'isolation du toit, des murs et des sols ;
- la réalisation d'un audit énergétique de l'habitation.
- l'installation de systèmes de sécurisation pour les portes, fenêtres, volets, portes de garage, coupoles, fenêtres de toiture, soupiraux et barrières comme les serrures de sécurité, les verrous de sécurité et les entrebâilleurs ;
- le placement du moteur d'une porte de garage électrique avec système anti-soulèvement, portes blindées ;
- l'installation de systèmes d'alarme et des composants reliés au système d'alarme et les frais inhérents à la gestion des alarmes par une centrale d'alarme autorisée ;
- l'installation d'un système de caméras équipées d'un système d'enregistrement ;
- le placement d'un extincteur à eau ou à poudre, de détecteurs de fumée et d'échelles de secours ;
- le placement d'extincteurs automatiques pour les chaufferies fonctionnant au mazout ;
- le placement de portes coupe-feu entre le garage et l'habitation, entre la partie nocturne et diurne de l'habitation et du côté intérieur du local chaufferie.

Le Prêt logement Eco & Protect finance exclusivement ces destinations.

Nous vous demandons également d'apporter une preuve de revenus. Les deux dernières fiches de salaire suffisent.

Ouverture de crédit – Crédit passerelle

Vous avez besoin d'argent pour une période déterminée et vous attendez, par exemple, le versement d'une assurance ou d'un dividende ? Aucun problème. Pour des situations de ce type, Belfius Banque vous propose⁹ le crédit passerelle. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une ouverture de crédit¹⁰ à durée déterminée qui vous permet de traverser une période temporaire de manque de liquidités, sans devoir pour cela recourir à votre épargne.

Montant et durée

La durée d'un crédit passerelle est déterminée, avec un maximum de 3 ans. Le montant minimal est de 7 500 euros et le montant maximal dépend de vos besoins et de votre situation financière.

Taux

Le crédit passerelle est un crédit dont le taux d'intérêt débiteur est susceptible de varier, tant à la hausse qu'à la baisse. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit. Le taux appliqué à votre crédit passerelle dépend du montant consenti. Les intérêts sont calculés journalièrement sur le solde du crédit. Ils sont prélevés du solde du crédit passerelle chaque premier du mois. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Remboursement

Il n'y a pas de plan de remboursement préétabli. Vous ne payez que les intérêts mensuels. Le remboursement du capital emprunté s'effectue à l'échéance, par exemple, avec le produit de la vente de votre habitation. Des remboursements partiels ou le remboursement total sont permis avant l'échéance et ce, sans indemnité de emploi.

Exemple pour un crédit passerelle (ouverture de crédit à durée déterminée) d'un montant de 80 000 euros et d'une durée de 6 mois avec un **TAEG de 6,82 %** (est égal au taux débiteur variable).

Vous disposez d'un crédit passerelle de 80 000 euros

	Votre solde effectif au 01/04/2015	EUR -80 000
01/05/2015	Vos intérêts mensuels	EUR -441,04
01/05/2015	Votre remboursement	EUR +441,04
	Votre solde effectif au 02/02/2015*	EUR -80 000

* Le montant en capital (80 000 euros) devra être remboursé au terme du délai de 6 mois.

Garanties et pièces justificatives

Les pièces justificatives dépendent toujours du contenu du dossier.

Par exemple :

- les engagements irrévocables de notaires, des institutions financières ;
- toute preuve d'une rentrée future et certaine d'argent, par exemple, par la vente de votre habitation actuelle.

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document.

Pour une offre personnalisée, nous vous invitons à vous adresser à l'une de nos agences Belfius Banque.

⁹ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

¹⁰ Si vous souhaitez un crédit pour le financement d'un bien immobilier (par ex. achat d'une habitation en attendant la vente de votre habitation actuelle), vous devez demander un crédit de pont. Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus relatif aux crédits-logement.

Ouverture de crédit – Budgetline

Budgetline, qui s'accompagne d'une carte de paiement, est une ouverture de crédit à durée indéterminée souple, que vous pouvez utiliser en fonction de vos besoins. Son utilisation, tout comme le remboursement, est très simple. Grâce à Budgetline, vous avez donc toujours une réserve financière à votre disposition. Vous ne payez que si vous l'utilisez.

Montant et durée

Budgetline est une ouverture de crédit qui vous offre une solution pour des dépenses allant de 1 250 euros à 12 500 euros. Cette réserve financière est à votre disposition en permanence, ce crédit étant octroyé¹¹ pour une durée indéterminée. Cela veut dire que votre contrat restera en vigueur aussi longtemps qu'une des deux parties n'y aura pas mis fin. Vous n'avez donc aucune formalité à remplir lorsque des frais nouveaux se présentent et que vous souhaitez utiliser votre Budgetline.

Taux

Budgetline est un crédit dont le taux d'intérêt débiteur est susceptible de varier tant à la hausse qu'à la baisse. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit ; il inclut le taux d'intérêt débiteur mais aussi tous les autres coûts liés au crédit. Il est exprimé en pourcentage sur la base annuelle du montant du crédit et son calcul est fixé par arrêté royal.

La carte de paiement liée à votre Budgetline étant obligatoire, son coût est intégré dans le TAEG. Le TAEG peut varier en fonction du montant prélevé. Les intérêts sont calculés journalièrement et sont prélevés du solde de votre Budgetline le premier de chaque mois. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Remboursement

Vous ne payez d'intérêts que sur le montant effectivement prélevé. Vous remboursez chaque mois 6 % du solde restant dû (avec un minimum de 25 euros), ou plus si vous le souhaitez.

Budgetline est soumise à l'obligation légale de zéro tage dans un délai maximum de 60 mois pour les ouvertures de crédit inférieures ou égales à 5 000 euros et dans un délai maximum de 96 mois pour les ouvertures de crédit supérieures à 5 000 euros. Le délai de zéro tage est fixé en fonction du montant du crédit octroyé.

Garanties

En fonction de votre capacité de remboursement, du montant emprunté, etc., Belfius Banque peut vous demander certaines garanties telles que la cession de rémunération, le nantissement de titres, des avoirs en compte d'épargne ou en compte à terme, la caution... Ces garanties éventuelles sont précisées à l'analyse de votre demande de prêt.

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document.

Exemple pour une Budgetline (ouverture de crédit à durée indéterminée), application d'un **TAEG de 12,50 %**, d'un taux débiteur variable de 12,23 % et de 0,02 % de frais mensuels pour la carte. Remboursement mensuel = 6 % du solde restant dû.

Vous disposez d'une Budgetline de 2 000 euros

	Votre solde effectif au 01/01/2015	EUR -1 500
	Le montant disponible au 01/01/2015	EUR +500
21/01/2015	Votre retrait Bancontact/Mister Cash	EUR -50
20/01/2015	Votre achat	EUR -30
25/01/2015	Votre achat carburant	EUR -25
01/02/2015	Vos intérêts mensuels	EUR -15,05
01/02/2015	Coût de votre carte	EUR -0,29
01/02/2015	Votre remboursement mensuel	EUR +96,30
	Votre solde effectif au 02/02/2015	EUR -1 524,04
	Le montant disponible au 02/02/2015	EUR +475,96

¹¹ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.



Assurances

Belfius Banque vous propose Belfius Line Protect¹², une assurance qui couvre le solde débiteur de votre Budgetline. Elle n'est pas obligatoire mais protège votre famille des conséquences financières d'un décès par accident ou à la suite d'une maladie ou d'une invalidité totale temporaire ou permanente. Vous ne payez l'assurance que si la ligne est utilisée.

Nous ne pouvons que vous encourager à souscrire à cette assurance. En cas de décès, vous protégez ainsi vos proches en leur évitant de devoir rembourser votre crédit. En cas d'invalidité temporaire (> 90 jours) ou permanente, Belfius Line Protect prend en charge les remboursements. L'assurance n'étant pas obligatoire, le coût de Belfius Line Protect n'est pas repris dans le TAEG de votre crédit.

Utilisation et consultation

Budgetline offre des avantages comparables à ceux d'un compte à vue. Vous pouvez ainsi consulter votre solde et effectuer des retraits ainsi que des virements mais également créer des ordres permanents et faire des domiciliations sur votre compte Budgetline. Grâce au Self-Service Banking, à Belfius Direct Phone et à Belfius Direct Net, vous gérez votre Budgetline où vous le souhaitez et au moment qui vous convient le mieux. La carte de paiement qui accompagne Budgetline fonctionne dans tous les distributeurs Bancontact/Mister Cash ainsi qu'aux terminaux des magasins et des stations-service.

Pour une offre personnalisée ainsi que pour connaître les tarifs applicables aux diverses formules d'assurance, nous vous invitons à prendre contact avec l'une de nos agences Belfius Banque.

12 Consultez les conditions des polices d'assurance (dont la franchise, les biens couverts, les limites de la couverture, etc.) auprès de votre agence ou sur www.belfius.be. Les conditions générales et les polices d'assurance priment sur les brochures commerciales. Les produits d'assurance Belfius Line Protect, Belfius Car, Belfius Home & Family et Belfius Credit Protect sont commercialisés par Belfius Insurance SA, entreprise d'assurances de droit belge agréée sous le n° 0037 - avenue Galilée 5 à 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles 0405.764.064.

Ouverture de crédit – Budgetline Gold

Budgetline Gold est une ouverture de crédit à durée indéterminée souple, qui fonctionne comme une Budgetline mais qui présente les différences suivantes :

- La carte de paiement qui accompagne Budgetline Gold est gratuite.
- Il n'y a pas de remboursement mensuel obligatoire. Vous ne payez d'intérêts que sur le montant effectivement prélevé. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».
- Budgetline Gold est soumise à l'obligation légale de zérotage. Le zérotage signifie que le solde utilisé doit être totalement remboursé au minimum une fois tous les 12 mois si l'ouverture de crédit est inférieure ou égale à 3 000 euros et tous les 60 mois si l'ouverture de crédit est supérieure à 3 000 euros.
- Budgetline Gold, qui s'accompagne d'une carte de paiement, est une ouverture de crédit souple que vous pouvez utiliser en fonction de vos besoins. Son utilisation, tout comme le remboursement, est très simple. Grâce à Budgetline Gold, vous avez donc toujours une réserve financière à votre disposition¹³. Vous ne payez que si vous l'utilisez.

Exemple pour une Budgetline Gold (ouverture de crédit à durée indéterminée), application d'un **TAEG de 9,50 %** (est égal au taux débiteur fixe).

Pour une offre personnalisée, nous vous invitons à prendre contact avec l'une de nos agences Belfius Banque.

Vous disposez d'une Budgetline Gold de 20 000 euros

	Votre solde effectif au 01/01/2015	EUR -10 000
	Le montant disponible au 01/01/2015	EUR +10 000
10/01/2015	Votre retrait	EUR -5 000
20/01/2015	Votre versement	EUR +3 000
01/02/2015	Vos intérêts mensuels	EUR -95,59
	Votre solde effectif au 02/02/2015	EUR -12 095,60
	Le montant disponible au 02/02/2015	EUR +7 904,41

¹³ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Crédit étudiant

Il s'agit soit d'un prêt à tempérament, soit d'une Budgetline Gold (ouverture de crédit à durée indéterminée).

Sous la forme d'un prêt à tempérament

Voir page 2.

Sous la forme d'une ouverture de crédit à durée indéterminée¹⁴

- Grâce à la carte de paiement accompagnant l'ouverture de crédit, vous pouvez payer partout, en toute sécurité.
- Les frais d'un étudiant n'étant pas répartis régulièrement sur l'année, vous pouvez retirer de l'argent en fonction de vos besoins.
- Vous ne payez que les intérêts du crédit durant les études. Vous rembourserez le solde au plus tard 6 mois après l'obtention de votre diplôme (ou l'abandon de vos études). L'ouverture de crédit est soumise à l'obligation légale de zérotage. Le zérotage signifie que le solde utilisé doit être totalement remboursé au minimum une fois tous les 12 mois si l'ouverture de crédit est inférieure ou égale à 3 000 euros et tous les 60 mois si l'ouverture de crédit est supérieure à 3 000 euros.

Montant et durée

Le montant minimum est de 1 250 euros. Cette ouverture de crédit est accordée pour une durée indéterminée.

Taux

Le crédit étudiant est un crédit dont le taux débiteur est variable tant à la hausse qu'à la baisse. Les intérêts sont prélevés mensuellement. La carte est gratuite. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Preuves

Tant pour un prêt à tempérament que pour une ouverture de crédit à durée indéterminée, vous devez avoir au minimum 18 ans et prouver que vous êtes inscrit comme étudiant.

Exemple pour un crédit étudiant (ouverture de crédit à durée indéterminée), application d'un **TAEG de 9,50 %** (est égal au taux débiteur variable).

Vous disposez d'un crédit étudiant de 1 250 euros

	Votre solde effectif au 01/01/2015	EUR -500,00
	Le montant disponible au 01/01/2015	EUR +750,00
21/01/2015	Votre retrait Bancontact/Mister Cash	EUR -50
23/01/2015	Votre achat	EUR -6
27/01/2015	Votre achat carburant	EUR -25
01/02/2015	Vos intérêts mensuels	EUR -4,03
01/02/2015	Votre remboursement	EUR +100
	Votre solde effectif au 02/02/2015	EUR -485,03
	Le montant disponible au 02/02/2015	EUR +764,97

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document.

Pour une offre personnalisée, nous vous invitons à prendre contact avec l'une de nos agences Belfius Banque.

¹⁴ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Ouverture de crédit – MasterCard Red Flex et Gold Flex

MasterCard Red Flex et MasterCard Gold Flex sont des ouvertures de crédit à durée indéterminée qui vous permettent d'étaler le remboursement des dépenses effectuées avec la carte MasterCard¹⁵.

Où que vous soyez – en Belgique ou à l'étranger –, ces ouvertures de crédit vous rendent de nombreux services. Les cartes sont acceptées pratiquement partout dans le monde, elles offrent une ouverture de crédit et, selon que vous optiez pour une MasterCard Red Flex ou Gold Flex, elles sont assorties d'une série d'assurances limitées ou plus étoffées.

Ce sont des cartes auxquelles est liée une ouverture de crédit souple que vous pouvez utiliser selon vos besoins. En effet, vous ne devez rembourser que 6 % du solde dû au moment du décompte (avec un minimum de 25 euros pour MasterCard Red Flex et 50 euros pour MasterCard Gold Flex). Ce montant est directement prélevé de votre compte à vue. Vous remboursez le reste au moment qui vous convient le mieux, en une ou plusieurs fois.

Les dépenses mensuelles effectuées avec la carte sont plafonnées au montant de la limite de la carte. Si le montant de l'ouverture de crédit disponible est inférieur à la limite de la carte (par ex. parce que vous étalez le remboursement des dépenses précédentes), cela signifie que la limite de la carte est limitée au montant de l'ouverture de crédit encore disponible. Vous pouvez augmenter votre réserve de crédit disponible en effectuant des paiements supplémentaires et utiliser la limite de votre carte de manière optimale.

Montant et durée

Les cartes du type «Flex» sont des cartes auxquelles est liée une ouverture de crédit à durée indéterminée. Belfius Banque vous propose 2 types de cartes : la MasterCard Red Flex, qui peut vous être octroyée avec une limite de crédit de minimum 1 250 euros, et la MasterCard Gold Flex de minimum 2 500 euros. La limite de crédit maximale est de 12 500 euros pour les deux types de cartes. Étant donné que l'ouverture de crédit est accordée pour une durée indéterminée, vous disposez d'une réserve financière permanente.

Cela signifie que votre contrat reste valable tant qu'aucune des deux parties n'y met fin.

Intérêt

L'intérêt débiteur de l'ouverture de crédit, liée à votre MasterCard Red Flex ou Gold Flex, peut augmenter ou diminuer. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit, donc non seulement le taux d'intérêt débiteur mais également tous les autres coûts liés au crédit. Il est exprimé en un pourcentage sur une base annuelle du montant du crédit et est calculé d'une manière fixée par arrêté royal.

Étant donné que l'ouverture de crédit ne peut être prélevée que via les dépenses effectuées avec la carte, le prix de la carte est compris dans le TAEG.

Le TAEG peut varier en fonction du montant prélevé.

Les dépenses effectuées avec votre carte sont débitées chaque mois de votre ouverture de crédit. Si vous les remboursez avant la date limite figurant sur le relevé de compte mensuel, aucun intérêt n'est comptabilisé pour la période concernée.

Sinon, les intérêts sont calculés chaque jour et sont déduits du solde de votre ligne de crédit le premier de chaque mois.

Les tarifs actuels sont mentionnés dans la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Remboursement

Vous payez uniquement des intérêts sur le montant effectivement prélevé. Chaque mois, vous remboursez seulement 6 % (avec un minimum de 25 euros pour la MasterCard Red Flex et de 50 euros pour la MasterCard Gold Flex) du solde dû, ou plus si vous le souhaitez.

MasterCard Red Flex et Gold Flex sont soumises à l'obligation de zérotage dans un délai maximum de 60 mois pour les ouvertures de crédit inférieures ou égales à 5 000 euros et dans un délai maximum de 96 mois pour les ouvertures de crédit supérieures à 5 000 euros. Le délai de zérotage est fixé en fonction du montant du crédit octroyé.

Ensuite, vous pouvez de nouveau prélever le montant remboursé pour effectuer des dépenses avec votre carte.

¹⁵ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.



Exemple pour une **MasterCard Red Flex** (ouverture de crédit à une durée indéterminée), application d'un **TAEG de 10,56 %**, d'un taux débiteur variable de **0,73 %** par mois (intérêt débiteur actuariel de 9,13 %) et un coût de la carte de 1,66 euro par mois.

Vous avez une MasterCard Red Flex avec une réserve de crédit de 3 000 euros

	Votre solde au 01/01/2015	0 EUR
	Votre réserve disponible au 01/01/2015	+3 000,00 EUR
Janvier 2015	Total de vos transactions MC Red Flex	+1 391,56 EUR
	Votre solde au 01/02/2015	-1 391,56 EUR
	Votre réserve disponible au 01/02/2015	+1 608,44 EUR
Entre le 17 et le 22/02/2015	Votre paiement minimal du mois (6 % sur solde)	+83,49 EUR
	Votre paiement supplémentaire	0 EUR
	Votre solde dû après paiement de ce minimum	-1 308,07 EUR
	Votre réserve disponible	+1 691,93 EUR
01/03/2015	Intérêts mensuels du 05/02/2015 au 28/02/2015	-7,53 EUR
	Votre solde au 01/01/2015	-1 315,60 EUR
	Votre réserve disponible au 01/02/2015	+1 684,40 EUR

Garanties

Selon votre capacité de remboursement ou l'ouverture de crédit octroyée, etc., Belfius Banque peut vous demander certaines garanties, comme une cession de salaire, un nantissement de titres, des montants sur un compte d'épargne ou à terme, des cautions, etc. Ces garanties éventuelles sont spécifiées dans l'analyse de votre demande de crédit.

Assurances

D'après le type de carte que vous choisissez, vous bénéficiez d'autres services et d'assurances supplémentaires.

Ils sont compris dans le coût annuel de la carte et ont dès lors été également comptabilisés dans le taux annuel effectif global (TAEG). Le coût annuel de la carte, l'intérêt débiteur et le taux annuel effectif global sont différents pour une MasterCard Red Flex et pour une MasterCard Gold Flex et figurent dans la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».



MasterCard Red Flex

L'ouverture de crédit qui combine un look jeune de la carte et une sécurité absolue : il n'y a pas de franchise¹⁶ en cas de perte ou de vol de votre carte et les achats que vous avez effectués avec votre carte sont protégés¹⁷ contre la perte ou le vol. Elle est destinée à tout le monde, surtout aux jeunes ménages qui ont parfois des problèmes de liquidités et convient parfaitement aux petits et aux gros achats.

MasterCard Gold Flex

L'ouverture de crédit pour voyager sans souci : la carte vous offre une série exclusive de services comme l'assurance annulation de voyage, l'assistance aux personnes et l'assurance accidents de voyage. En outre, vous ne payez pas de franchise¹⁵ en cas de perte ou de vol de votre carte et des achats effectués avec votre carte sont protégés¹⁶ contre la perte ou le vol. Cette carte est destinée aux utilisateurs qui souhaitent plus de confort et de flexibilité ainsi qu'une palette d'assurances plus étoffée et une limite de dépenses plus élevée.

Utilisation et consultation

Les cartes MasterCard Red Flex et MasterCard Gold Flex sont acceptées dans le monde entier pour vos achats, vos retraits d'argent et vos paiements sur internet. Vous pouvez les utiliser dans tous les magasins, hôtels, restaurants, stations-service, distributeurs de billets, sites internet et autres points de vente qui acceptent MasterCard.

Vous recevrez le décompte de tous vos achats seulement le mois suivant. 6 % (compte tenu des minimums cités ci-avant) du solde dû sont automatiquement débités de votre compte à vue. Donc pas l'intégralité du montant. À ce moment-là, vous pouvez décider d'apurer votre compte en une seule fois ou d'étaler vos remboursements.

Chaque mois, vous recevrez un extrait de compte reprenant le détail des dépenses de votre carte, le solde de votre ouverture de crédit, votre réserve de crédit disponible, les intérêts calculés, le paiement minimum dû et le solde dû après paiement de ce minimum si vous ne souhaitez pas étaler vos remboursements. Cet extrait de compte mentionne également clairement la date avant laquelle vous pouvez effectuer vos remboursements supplémentaires, sans que des intérêts soient portés en compte.

Vous pouvez suivre chaque jour, via Belfius Direct Net et Belfius Direct Net Business, toutes vos dépenses du mois en cours et pour lequel vous devez encore recevoir un extrait de compte.

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document.

Pour une offre personnalisée, nous vous invitons à prendre contact avec l'une de nos agences Belfius Banque.

¹⁶ À condition d'appeler immédiatement Card Stop au numéro 070 344 344 et de faire une déclaration à la police dans les 24 heures.

¹⁷ Consultez les conditions des polices d'assurance (dont la franchise, les biens couverts, les limites de la couverture, etc.) auprès de votre agence ou sur www.belfius.be. Les conditions générales et les polices d'assurances priment sur les brochures commerciales.

Les assurances liées aux cartes de crédit sont des assurances collectives souscrites par Belfius Banque SA auprès de AIG Europe Limited, société de droit belge, succursale belge située boulevard de la Plaine 11 à 1050 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0847.622.919, sauf l'assurance « Assistance » qui est une assurance collective conclue par Belfius Banque SA auprès de SBAI Mondial Assistance SA, rue des Hirondelles 2 à 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles 0422.348.688 - FSMA n° 0947.

Ouverture de crédit – Comfortline

Comfortline est une ouverture de crédit à durée indéterminée qui vous permet de disposer de liquidités permanentes en mettant vos investissements – qu’il s’agisse de produits d’investissement ou de produits d’assurance – en garantie. Vous bénéficiez donc d’une réserve d’argent permanente qui vous évite de toucher à votre capital¹⁸. De plus, vous déterminez vous-même votre rythme de remboursement.

Montant et durée

Comfortline est une ouverture de crédit à durée indéterminée qui vous offre une solution pour des dépenses allant de 2 500 à 250 000 euros (500 000 euros sous certaines conditions). Cette réserve financière est à votre disposition en permanence.

Taux

Comfortline est un crédit dont le taux d’intérêt débiteur est susceptible de varier tant à la hausse qu’à la baisse. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit ; il inclut le taux d’intérêt débiteur mais aussi tous les autres coûts liés au crédit. Il est exprimé en pourcentage sur la base annuelle du montant du crédit et son calcul est fixé par arrêté royal.

Les frais de dossier liés à l’ouverture de la ligne de crédit sont également inclus dans le TAEG.

Le TAEG peut varier en fonction du montant de l’ouverture de crédit. Les intérêts sont calculés journalièrement et sont prélevés du solde de la Comfortline le premier de chaque mois. Vous ne payez d’intérêts que sur le montant effectivement prélevé. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Remboursement

Avec Comfortline, vous gérez librement votre réserve financière. Vous déterminez vous-même le montant que vous souhaitez prélever, vous décidez du rythme de remboursement ; seul l’intérêt mensuel dû sur les sommes prélevées doit être remboursé mensuellement. Vous ne payez aucune indemnité lors de remboursements anticipés. La seule contrainte est

l’obligation légale de remettre votre ouverture de crédit à zéro tous les 12 mois si l’ouverture de crédit est inférieure ou égale à 3 000 euros et tous les 60 mois si l’ouverture de crédit est supérieure à 3 000 euros. Le délai de zéro tage est fixé en fonction du montant du crédit octroyé.

Exemple pour une Comfortline (ouverture de crédit à durée indéterminée), application d’un **TAEG de 7,07 %**, un taux débiteur variable de 6,99 %.

Vous disposez d’une Comfortline de 50 000 euros

	Votre solde effectif au 01/01/2015	EUR -10 000
	Le montant disponible au 01/01/2015	EUR +40 000
10/01/2015	Votre versement	EUR +5 000
20/01/2015	Votre retrait	EUR -17 000
25/01/2015	Votre retrait	EUR -20 000
01/02/2015	Vos intérêts mensuels	EUR -100,75
	Votre solde effectif au 02/02/2015	EUR -42 100,80
	Le montant disponible au 02/02/2015	EUR +7 899,25

¹⁸ Sous réserve d’acceptation de votre dossier.



Garanties

Grâce à Comfortline, vous ne devez pas réaliser votre portefeuille d'investissements afin de disposer de liquidités. Votre portefeuille est mis en garantie pour l'ouverture de crédit Comfortline et vous continuez à en percevoir les intérêts. Les garanties utilisées pour une Comfortline peuvent se présenter sous différentes formes : bons de caisse, obligations, actions, sicav, bons d'assurance, comptes de placement, police d'assurance vie...

Utilisation et consultation

Comfortline offre une grande facilité d'utilisation. Vous pouvez consulter votre solde et effectuer des retraits ainsi que des virements. Grâce à Belfius Direct Phone, Comfort Banking et Belfius Direct Net, vous gérez votre ouverture de crédit où vous le souhaitez et au moment qui vous convient le mieux.

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document.

Pour une offre personnalisée, nous vous invitons à prendre contact avec l'une de nos agences Belfius Banque.

Ouverture de crédit – Crédit budget

Définition

- Ouverture de crédit à durée indéterminée sous la forme de solde débiteur autorisé sur le compte à vue, remboursable dans un délai de 3 mois maximum¹⁹.
- Facilité de découvert liée au compte à vue offrant la possibilité d'aller en négatif sur le compte.

Montant et durée

- Ouverture de crédit à durée indéterminée (solde débiteur autorisé) remboursable dans les 3 mois.
- 250, 625 ou 1 240 euros.
- Durée indéterminée.

Taux

- Le taux débiteur peut augmenter ou diminuer dans les limites du TAEG maximal légal.
- Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total du crédit exprimé sous la forme d'un pourcentage calculé sur une base annuelle selon une méthode fixée par arrêté royal.
- Les intérêts sont décomptés tous les trimestres via le compte à vue.
- Les tarifs sont repris dans la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Remboursement

- Intérêts débiteurs : uniquement sur le montant réellement prélevé en débit ou sur le solde débiteur et décomptés tous les trimestres via le compte à vue.
- Capital : remboursement libre + le compte à vue peut afficher un solde débiteur de manière ininterrompue durant trois mois maximum. Un solde débiteur doit donc être apuré au moins une fois tous les 3 mois.

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document.

Exemple pour un **Crédit Budget (ouverture de crédit à durée indéterminée)**, application d'un **TAEG de 10,50 %** (est égal au taux débiteur variable).

Vous avez un crédit budget (facilité de découvert) de 1 240 euros

	Votre solde effectif au 01/01/2015	EUR -1 089,30
	Votre montant disponible au 01/01/2015	EUR 150,70
21/01/2015	Votre retrait Bancontact/Mister Cash EUR - 50	EUR - 1 139,30
02/02/2015	Virement en votre faveur EUR 100	EUR - 1 039,30
23/03/2015	Votre achat EUR - 6	EUR - 1 045,30
27/03/2015	Votre achat carburant EUR - 75	EUR - 1 120,30
27/03/2015	Votre retrait Bancontact/Mister Cash EUR - 20	EUR - 1 140,30
01/04/2015	Vos intérêts trimestriels EUR - 27,82	
	Votre solde effectif au 02/04/2015	EUR - 1 168,12
	Votre montant disponible au 02/04/2015	EUR 71,88

¹⁹ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Ouverture de crédit – Crédit budget Comfort

Grâce au Crédit Budget Comfort, vous disposez toujours d'une réserve financière. Son utilisation et le remboursement sont très simples et vous ne payez que lorsque vous en faites usage.

Montant et durée

Un Crédit Budget Comfort est une ouverture de crédit à durée indéterminée, remboursable dans un délai de 1 mois maximum, qui vous offre une solution pour les dépenses de 250 à 1 250 euros (par tranche de 250 euros) qui dépassent le solde disponible sur votre compte à vue²⁰. Vous disposez en permanence de cette réserve financière, car le crédit est octroyé pour une durée indéterminée. En d'autres termes, votre contrat reste valable tant qu'aucune des parties n'y met fin. Vous ne devez donc remplir aucune formalité lorsque vous vous retrouvez confronté à de nouvelles dépenses et que vous souhaitez utiliser votre Crédit Budget Comfort.

Taux

Le taux débiteur du Crédit Budget Comfort peut augmenter ou diminuer. Le TAEG (taux annuel effectif global) reflète le prix de revient total du crédit, donc non seulement le taux débiteur, mais aussi tous les autres frais liés au crédit. Il est exprimé en pourcentage du montant du crédit sur une base annuelle et est calculé selon une méthode fixée par Arrêté Royal.

Les taux actuellement en vigueur sont repris sur la fiche « Tarifs et taux valables pour la clientèle privée ».

Remboursement

Vous payez uniquement des intérêts sur le montant réellement prélevé. Les intérêts débiteurs sont imputés trimestriellement via le compte à vue. Il n'y a aucuns frais de dossier ou autres pour l'octroi du crédit.

Conséquences d'un défaut de paiement

Voir à la fin de ce document.

Exemple pour un Crédit Budget Comfort (ouverture de crédit à durée indéterminée), application d'un TAEG de 10,50 % (est égal au taux débiteur variable).

Vous avez un Crédit Budget Comfort de 1 240 euros

	Votre solde effectif au 01/02/2015	-549,28 EUR
	Votre montant disponible au 01/02/2015	+690,72 EUR
10/02/2015	Virement à votre avantage 100 EUR	-449,28 EUR
28/02/2015	Votre remboursement de votre Crédit Budget 449,28 EUR	+449,28 EUR
01/03/2015	Vos intérêts mensuels	- 6,57 EUR
	Votre solde effectif au 02/03/2015	-6,57 EUR
	Votre montant disponible au 02/03/2015	+1 233,43 EUR

Pour une offre individuelle, n'hésitez pas à vous adresser à nos agences Belfius Banque.

²⁰ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Conséquences d'un défaut de paiement

Le taux d'intérêt de retard est égal au dernier taux débiteur appliqué, majoré d'un coefficient de 10 %. Cet intérêt de retard est dû sur le solde non payé.

Les frais de sommation ou de mise en demeure sont fixés de façon forfaitaire à 7,50 euros, hors frais de port.

Le contrat de crédit sera résilié de plein droit si :

- deux échéances au minimum n'ont pas été respectées ou si un montant de 20 % du total à rembourser n'a pas été payé ; et
- qu'il n'a pas été donné suite, dans un délai d'un mois, à la mise en demeure adressée sous pli recommandé.

En cas de résiliation du contrat ou de déchéance du terme du délai pour cause de non-respect des engagements par le client, ce dernier devra s'acquitter :

- du solde restant dû et du montant total des frais échus et non payés du crédit ;
- de l'intérêt de retard ;
- de 10 % de la tranche du solde restant dû inférieure à 7 500 euros et de 5 % de la tranche du solde restant dû supérieure à 7 500 euros.

Tout dépassement de l'ouverture de crédit est interdit et doit être immédiatement remboursé. Si le consommateur ne respecte pas ses obligations un mois après l'envoi d'une mise en demeure sous pli recommandé, l'ouverture de crédit sera dénoncée.

Le contrat de crédit sera enregistré auprès de la Centrale des Crédits aux Particuliers. L'emprunteur a, sur ces données, un droit de regard et le droit de les rectifier.